

Nous ne transigerons pas avec la malhonnêteté.

Tels étaient les sentiments qui m'animait; telle était la vision que j'avais de l'avenir, lorsque s'est ouverte la session spéciale de 1914. J'ai fait connaître alors quelle devait être la politique que mes amis et moi voulions suivre dans cette circonstance. J'ai exprimé mon avis en des termes souvent cités depuis; mon très honorable ami, le premier ministre les a lui-même rappelés aujourd'hui, et je n'ai pas à m'excuser si je les répète encore une fois, en vue de ce que je dirai dans quelques instants. Voici en quels termes j'ai défini notre conduite:

Cette session a lieu afin que le Parlement approuve et que la loi sanctionne les mesures que le ministère a déjà prises, et celles qui sont encore nécessaires pour assurer la défense du Canada et offrir à la mère patrie les services que nous pouvons lui donner dans la lutte formidable dans laquelle elle est engagée. Parlant au nom de ceux qui m'entourent et des nombreuses divisions électorales que nous représentons, je m'empresse de déclarer que nous donnons à toutes ces mesures notre prompt assentiment. Si dans ce qui s'est fait, ou dans ce qui reste à faire il se trouve des choses qui à notre avis il aurait mieux valu ne pas faire, ou faire autrement, nous ne soulevons pas d'objections, nous ne ferons entendre aucune critique, et nous n'en ferons rien tant que le danger nous menacera.

En certains lieux, on a interprété cette déclaration d'une façon bien singulière. Même dans cette enceinte, je l'ai entendu interpréter comme un engagement de la part du Parlement d'agir en simple automate, en simple greffier chargé d'enregistrer les décrets du Gouvernement. Je n'ai pas besoin de dire que la gauche n'accepte nullement cette interprétation. Nous sommes ici des représentants du peuple, nous concevons très clairement les devoirs qui nous incombent, et toujours nous restons l'opposition. Ces paroles sont très claires et je puis les répéter aujourd'hui à la lumière de ce qui s'est passé depuis le jour où je les ai prononcées, et notre attitude dans l'avenir accentuera davantage leur signification.

Nous sommes prêts, aujourd'hui comme dans le passé, à appuyer toutes les mesures qui ont pour objet de faciliter l'issue heureuse de cette guerre; mais nous devons combattre toutes les mesures et tous les actes qui, à notre avis, pourraient nuire au succès de l'entreprise. Quant aux actes qui ne sont pas foncièrement malhonnêtes, de même que pour les choses qui, sans être condamnables, pourraient être faites différemment, nous ne les critiquerons pas. Mais, monsieur l'Orateur, nous combattons vigoureusement toutes les maiversations, toutes les fraudes, fautes qui ne peuvent être pardonnées, mais doivent être dévoilées, et lorsqu'elles seront exposées il faudra agir en conséquence.

Telles sont les vues que nous avons soutenues dans le passé et que nous entretenons encore; j'en appelle au témoignage de nos adversaires comme de nos amis pour qu'ils disent si nous n'y